



Prangins, le 17 mai 1978

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis no 7/78

Boucllement des comptes de l'exercice 1977
et rapport de gestion

Délégué municipal: M. Marcel NARBEL

Monsieur le Président,
Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est dans sa séance du 8 mai 1978 que le Municipalité a pris connaissance du boucllement définitif des comptes de l'exercice 1977.

Le présent préavis a été établi selon le même plan que ces dernières années à savoir:

- 1) Comparaison des bilans 1977-1976
- 2) Comparaison des comptes d'exploitation: budget/1977/1976
- 3) Comparaison des recettes fiscales: budget/1977/1976
- 4) Comparaison des comptes de Profits et Pertes: .1977/1976
- 5) Mouvement des Passifs transitoires 1977/1976
- 6) Analyse des écarts par rapport au budget de trésorerie 1976-1978
- 7) Remarques générales
- 8) Conclusion

* * * * *

1) Comparaison des bilans au	31.12.77	31.12.76
<u>ACTIF</u>		
Caisse	777.39	791.69
Chèques postaux	3'048.45	53'449.90
Banque Cantonale Vaudoise c/c	2'635.40	6'143.70
Crédit Foncier Vaudois c/c	539.32	439.72
Crédit Foncier Vaudois livret épargne	---	523.65
Débiteurs	84'675.--	43'058.30
Recette de l'Etat	1'194'860.90	1'249'921.65
Sous-total (disponibilités)	1'286'536.46	1'354'328.61
Titres	166'000.--	241'000.--
Immeubles productifs	874'420.--	874'420.--
Immeubles improductifs	1.--	1.--
Collège en construction	3'084'017.30	2'654'496.25
Auberge communale en reconstruction	265'713.10	---
Mobilier	1.--	1.--
Réseau d'eau	1.--	1.--
Sous-total (immobilisés)	4'390'153.40	3'769'919.25
Total général	5'676'689.86	5'124'247.86
<u>PASSIF</u>		
Créanciers	436'065.85	723'336.30
BCV c/construction collège	840'994.10	578'547.20
CFV c/construction collège	850'536.65	557'493.--
UBS c/construction collège	263'808.65	208'177.35
CFV hypothèque immobilière de la Place	41'222.15	42'165.45
Passifs transitoires	387'000.--	925'000.--
Sous-total (dettes + prov. grands travaux)	2'819'627.40	3'034'719.30
Don pour nouveau collège	---	2'500.--
Amortissement nouveau collège	2'200'000.--	1'600'000.--
Amortissement Auberge	160'000.--	---
Capital Bourse des pauvres	327'132.--	327'132.--
Capital ou fortune nette	169'930.46	159'896.56
Sous-total	2'857'062.46	2'089'528.56
Total général	5'676'689.86	5'124'247.86

Le bilan au 31 décembre 1978 est en ce qui concerne son aspect général assez semblable à celui de l'année précédente. A l'actif les disponibilités accusent un léger fléchissement de Frs. 67'792.15 auquel il convient encore d'ajouter la diminution du compte Titres de Frs. 75'000.--. Il s'agit en effet de la vente, avec un petit bénéfice, des anciens titres de

placement repris de la bourse des pauvres. En plus du compte de construction du collège qui a augmenté de Frs. 429'521.05 en 1977, nous trouvons celui de la reconstruction de l'Auberge sur laquelle Frs. 265'713.10 ont été facturés au 31 décembre 1977.

Au passif les créanciers et les passifs transitoires sont très inférieurs à ce qu'ils étaient il y a un an soit respectivement Frs. 287'270.45 et Frs. 538'000.-- en moins. Cette diminution provient essentiellement du fait qu'il y avait au 31 décembre 1977 beaucoup moins de grands travaux en cours que l'année précédente. Les crédits de construction du collège ont par contre augmenté de Frs. 611'121.85 et s'élèvent au total à Frs. 1'955'339.40. Nous n'aurons fort heureusement pas besoin d'utiliser la totalité des crédits que nous avons obtenus en son temps. Quant à la consolidation de ces comptes, elle interviendra en 1978 car les taux d'intérêts étant à la baisse, nous avons préféré attendre le meilleur moment possible pour procéder à cette opération. Signalons que le résultat favorable de l'exercice 77 et la moins grande quantité de grands travaux nous ont permis d'augmenter l'amortissement du nouveau collège de Frs. 600'000.-- et de commencer à amortir l'Auberge par Frs. 160'000.--.

2) Comparaison des comptes d'exploitation:

<u>RECETTES</u>	<u>Budget</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Administration générale	2'500.--	3'869.30	3'467.--
Finances	2'014'000.--	2'267'541.80	1'891'402.90
Bâtiments et domaines	215'000.--	211'439.10	206'546.85
Travaux et voirie	213'000.--	291'203.35	238'071.75
Police	45'000.--	74'079.75	46'007.60
Culte et instruction	9'000.--	24'257.95	22'352.--
	<u>2'498'500.--</u>	<u>2'872'391.25</u>	<u>2'407'848.10</u>
<u>DEPENSES</u>			
Administration générale	300'000.--	312'405.95	283'825.35
Finances	270'000.--	166'239.30	133'553.35
Bâtiments et domaines	125'000.--	179'879.35	172'090.25
Travaux de voirie	325'000.--	327'036.90	288'156.75
Police	75'000.--	108'438.70	87'491.40
Cultes et instruction	560'000.--	562'458.75	522'261.55
Transports publics	65'000.--	53'052.80	60'882.50
	<u>1'720'000.--</u>	<u>1'709'511.75</u>	<u>1'548'261.15</u>
Excédent de recettes	<u>778'500.--</u>	<u>1'162'879.50</u>	<u>859'586.95</u>

2.1 Analyse des recettes

Les recettes 1977 sont supérieures de Frs. 373'891.25 au budget et de Frs. 464'543.15 par rapport à l'année précédente.

Les principales causes de ces écarts sont les suivantes:

a) par rapport au budget:

compte No 105	Service social	+	1'600.--	
202	Impôt	+	58'300.--	} voir sous chiffre 3
203	Droit de mutation	+	186'600.--	
205	Protection civile	+	9'100.--	
301	Bâtiment	-	6'700.--	
302	Terrains et forêts	+	5'800.--	
304	Eaux, abonnements	-	13'400.--	
305	Eaux, taxes de raccord.	+	10'900.--	
401	Bureau technique	+	5'000.--	
402	Chaussées	+	4'400.--	
403	Frais récupérés	+	1'100.--	
404	Récupération verre	-	1'600.--	
405	Taxes égouts	+	15'300.--	} voir sous chiffre 3
406	Taxes épuration	+	24'000.--	
407	Eclairage public	+	30'100.--	
501	Police	+	4'800.--	
502	Feu	+	24'300.--	voir sous chiffre 3
604	Instruction publique	+	15'300.--	
			<u>374'900.--</u>	

Le 82.3% de la différence (Frs. 308'500.--) se situe dans les recettes fiscales pour lesquelles une analyse plus détaillée est faite sous chiffre 3. Parmi les autres sources d'écarts signalons la ristourne 1976 de la SEIC à Gland qui s'est élevée à Frs. 70'140.05 au lieu des Frs, 40'000.-- prévus, ceci grâce à l'excellent résultat de cette société. La plus-value de Frs. 15'300.-- du compte 604 correspond à des subventions pour remplacement des membres du corps enseignant, absences difficiles à budgéter.

Les suppléments des comptes 305 et 401 ainsi que partiellement des comptes 105 et 406 sont le reflet de la reprise de la construction de villas.

Le compte 301 enregistre par contre une moins-value de Frs. 6'700.-- dû à la non location de l'Auberge en reconstruction. Il était d'autre part prévu de réviser les tarifs de vente de l'eau, opération qui n'a pas eu lieu vu le démarrage de l'alimentation par pompage au lac, d'où la différence en moins de Frs. 13'400.-- du compte 304.

b) par rapport à l'année précédente:

compte No 201	Intérêts des créances	-	1'100.--	
202	Impôts	+	154'800.--	} voir sous chiffre 3
203	Droits de mutation	+	213'900.--	
205	Protection civile	+	8'500.--	
301	Bâtiment	-	7'200.--	
302	Terrains et forêt	-	2'800.--	
303	Port	+	2'700.--	
305	Eaux, taxes de raccord.	+	13'200.--	
401	Bureau technique	+	1'700.--	
402	Chaussées	+	1'600.--	
403	Frais récupérés	-	24'200.--	

404	Récupération de verre	-	1'900.--	
405	Taxes égouts	+	18'300.--	} voir sous chiffre 3
406	Taxes épuration	+	27'500.--	
407	Eclairage public	+	30'000.--	
501	Police	+	2'300.--	
502	Feu	+	25'700.--	} voir sous chiffre 3
602	Bâtiment scolaire	-	1'300.--	
604	Instruction publique	+	3'200.--	
			<u>+</u>	<u>464'900.--</u>

Bien que les chiffres ne soient pas tout à fait les mêmes, les causes des différences sont pratiquement identiques à celles indiquées pour les écarts par rapport au budget. Dans ce cas la plus-value due aux recettes fiscales correspond au 94,7% de la différence totale.

2.2 Analyse des dépenses

Dans l'ensemble, les dépenses courantes sont inférieures de Frs. 10'488.25 au budget. Par rapport à 1976 elles ont progressé de Frs. 161'250.60 ou 10,4%. Voici les principaux écarts:

a) par rapport au budget

compte No 1001	Conseil Communal	+	4'200.--	
1003	Frais généraux divers	+	7'700.--	
1005	Service social	-	4'200.--	
1006	Assurances	+	6'100.--	
2001	Intérêt des dettes	-	64'500.--	
2002	Impôts	-	24'800.--	
2004	Assistance publique	+	19'800.--	
2005	Protection civile	-	34'200.--	
3001	Bâtiments	+	6'000.--	
3002	Terrain et Forêts	+	10'200.--	
3003	Port	+	15'700.--	
3004	Eaux	+	23'000.--	
4001	Bureau technique	-	6'700.--	
4002	Chaussées	+	48'400.--	
4003	Travaux divers	-	20'400.--	
4004	Voirie	-	25'600.--	
4005	Egouts et canalisations	+	5'100.--	
4006	STEP	+	2'400.--	
4007	Eclairage	-	1'100.--	
5001	Police	+	18'600.--	
5002	Feu	+	14'800.--	
6001	Cultes	+	1'000.--	
6002	Bâtiments scolaires	-	10'000.--	
6003	Administration scolaire	+	4'500.--	
6004	Instruction publique	-	9'000.--	
6005	Matériel scolaire	+	16'100.--	
7001	Transports publics	-	11'900.--	
			<u>-</u>	<u>8'800.--</u>

Voici en style télégraphique les principales causes de ces différences:

- 1003 frais d'inauguration du collège
 - 1006 assurance incendie nouveau collège
 - 2001 recours moins important à l'emprunt + baisse taux d'intérêts
 - 2002 rétrocession d'impôts étrangers non facturée
 - 2004 frais plus important au niveau du canton suite récession
 - 2005 moins de subvention pour les abris et moins de matériel livré par le canton
-
- 3001 importante réparation égout immeuble de la Place + achat garage Oiselets
 - 3002 coupe au bois des Ages + débardage
 - 3003 plans du port + divers aménagements (balustrade, poutre terre-plein)
 - 3004 eau de secours Nyon-compteurs-travaux divers s/réseau
 - 4002 fact. Perrin de Frs. 41'032.75 de 1976 reçue et comptabilisée en 77
 - 4003 et 4 employé communal non engagé
 - 4005 frais curage égouts plus élevés
 - 5001 signalisation routière - étude préliminaire Transitec
 - 5002 réparation local des pompes de Bénex
 - 6002 frais de chauffage moins élevés qu'en 1976
 - 6003 frais clinique dentaire plus élevés

b) par rapport à l'année précédente:

compte No 1001	Conseil Communal	+	3'400.--
1002	Administration Municipale	+	7'800.--
1003	Frais généraux	+	1'200.--
1005	Service social	+	10'400.--
1006	Assurances	+	5'000.--
2001	Intérêt des dettes	+	31'900.--
2002	Impôts	-	7'600.--
2004	Assistance publique	+	24'600.--
2005	Protection civile	-	16'200.--
3001	Bâtiments	-	9'900.--
3003	Port	+	17'300.--
4001	Bureau technique	-	11'400.--
4002	Chaussées	+	36'300.--
4003	Travaux divers	-	10'200.--
4004	Voirie	+	10'800.--
4005	Egouts et canalisations	+	4'600.--
4006	STEP	+	1'600.--
4007	Eclairage	+	7'200.--
5001	Police	+	14'100.--
5003	Feu	+	6'800.--
6001	Cultes	+	1'100.--
6002	Bâtiments scolaires	-	8'500.--
6003	Administration scolaire	+	1'900.--
6004	Instruction publique	+	29'600.--

6005	Matériel scolaire	+	16'000.--
7001	Transport publics	-	7'800.--
			<u> </u>
		+	160'000.--
			<u> </u>

La plupart des explications données pour les écarts par rapport au budget sont aussi valables pour celles mentionnées ci-dessus.

2.3 Excédent de recettes

L'excédent des recettes 1977 par rapport aux dépenses courantes est de Frs. 384'379.50 supérieur au budget. Par rapport à l'année précédente le supplément est de Frs. 303'292.55. Cette plus-value s'explique facilement lorsqu'on sait que les recettes sont supérieures de Frs. 252'939.25 au budget et de Frs. 401'647.60 à l'année précédente. Voir l'analyse de ces recettes ci-après.

<u>3 Recettes fiscales</u>	<u>Budget</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Personnes physiques		1'505'800.--	1'378'400.--
Personnes morales		402'400.--	375'200.--
		<u> </u>	<u> </u>
Sous-total	1'850'000.--	1'908'200.--	1'753'600.--
Taxes annuelles	155'000.--	138'800.--	131'600.--
Taxes non pompier } Taxes feu	40'000.--	35'100.-- 29'100.--	11'300.-- 27'200.--
		<u> </u>	<u> </u>
Total impôts courants	2'045'000.--	2'111'200.--	1'923'700.--
		<u> </u>	<u> </u>
Droit de mutations s/transfert		97'600.--	29'100.--
s/successions		122'300.--	22'200.--
Impôt s/gains immobiliers		116'800.--	71'300.--
		<u> </u>	<u> </u>
Total impôts aléatoires	150'000.--	336'700.--	122'600.--
		<u> </u>	<u> </u>
Total général	2'195'000.--	2'447'900.--	2'046'300.--
		<u> </u>	<u> </u>

L'année 1977 est la première année de la période fiscale 1977/1978. Lors de l'établissement du budget nous avons estimé à Frs. 100'000.-- la plus-value résultant du dépôt d'une nouvelle déclaration et nous pensions que le nombre de contribuables resterait stable. Or tel n'est pas le cas puisque nous nous retrouvons en 1977 avec 45 contribuables ou + 5,4% de plus qu'en 1976.

Pour les personnes physiques le supplément encaissé est de Frs. 127'400.--
et pour les personnes morales de Frs. 27'200.--
soit au total Frs. 154'600.--

L'encaissement moyen par personne physique a été de Frs. 1'705.-- en 1977 contre Frs. 1'645.-- en 1976 soit 3,6% de plus. Cette augmentation est faible si l'on sait que durant les années de référence le taux d'inflation

était encore de 9,8% pour 1975 et 4,8% pour 1976. On peut donc en déduire que la récession a eu un impact sensible sur certains revenus puisque d'autres ont continué à être adaptés intégralement au renchérissement.

Apparemment les taxes annuelles semblent avoir été budgétées un peu trop haut. Il faut cependant relever que le total de Frs. 15'500.-- comprend aussi les taxes uniques encaissées par notre boursier. Avec celles-ci (voir comptes 405 et 406) nous avons encaissé au total Frs. 194'300.-- soit Frs. 39'300.-- de plus que le budget. La reprise dans la construction de villas en est la cause.

La taxe non pompier a produit Frs. 23'800.-- de plus qu'en 1976. Cela provient du changement de tarif que vous aviez décidé en son temps.

Relevons enfin la bonne surprise enregistrée sur les impôts aléatoires (droits de mutations et gains immobiliers) que nous budgétions régulièrement à Frs. 150'000.-- mais qui ont produits en réalité Frs. 336'700.-- en 1977 contre Frs. 122'600.-- en 1976.

4) Compte de Profits et Pertes

<u>AVOIR</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Excédent de recettes du compte d'exploitation	1'162'879.50	859'586.95
Extourne provision pour grands travaux au l.l.77	925'000.--	--
Extourne soldes provisions non utilisées	--	71'267.80
<u>Recettes diverses:</u>		
Bénéfice sur titres	1'541.10	
Subv. Pavillon Fossés	4'467.--	
Subv. STEP	74'766.--	37'212.65
	<u>2'168'653.60</u>	<u>968'067.50</u>

<u>DOIT</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Création nouvelle provision	387'000.-- x	925'000.--
Amortissement s/collège	600'000.-- x	--
Amortissement s/auberge	160'000.-- x	--
Frais étude auberge	--	20'000.--
Aménagement Rives du lac	31'140.05 x	--
Transporteur Aebi	54'677.80 x	--
Terre-Plein Abériaux	40'191.75 x	4'457.20
Aménagement Fossés	153.30 x	--
Rafraîchissement Pavillon 2 classes	33'711.60 x	--
Aménagement secrétariat-salle Municipalité	165'735.70 x	--
Chemin des Chaux	16'780.-- x	--
Route du Curson	37'040.70 x	--
Chemin de la Tuilière	182'398.10 x	--
Chemin de la Combe	71'762.65 x	4'665.65
Chemin des Fossés-Creux du Loup	15'800.-- x	--
Chemin et collecteur Carroz	101'702.30 x	--

Chemin et collecteur Trembley	260'525.75 x	-.--
Façades Auberge	-.--	6'869.90
Excédent de recettes viré à Capital	10'033.90	7'074.75
	<u>2'168'653.60</u>	<u>968'067.50</u>

La valeur des grands travaux amortis en 1977 est de Frs. 1'011'619.70 montant auquel il convient d'ajouter les Frs. 387'000.-- de la nouvelle provision. Cette dernière couvre en effet les soldes non facturés au 31.12.77 des travaux pour lesquels un crédit avait été accordé soit en 76 soit en 77. Par rapport aux exercices précédents le volume des travaux en cours est beaucoup plus faible que d'habitude. Vu l'important excédent de recettes à disposition cela nous a permis de parfaire l'amortissement du nouveau collège de Frs. 600'000.-- et de commencer à amortir une partie des travaux de reconstruction de l'Auberge. Ces travaux ne figurent en effet pas parmi ceux passant directement à P.P., mais font l'objet d'un compte de construction au bilan. S'agissant d'un immeuble productif les amortissements possibles ne pourront vraisemblablement pas aller au delà de la nouvelle valeur fiscale lorsqu'elle sera connue.

5) Mouvement des Passifs transitoires

Cette année, le mouvement de ce compte se présente comme suit:

	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Solde au 1er janvier	2'525'000.--	2'264'115.50
Provisions utilisées	925'000.--	604'174.80
	<u>1'600'000.--</u>	<u>1'659'940.70</u>
Extourne soldes provisions	-.--	59'940.40
	<u>1'600'000.--</u>	<u>1'600'000.--</u>
Transfert s/compte amort. collège	1'600'000.--	-.--
		<u>1'600'000.--</u>
Création nouvelle provision	387'000.--	925'000.--
Solde au 31 décembre	<u>387'000.--</u>	<u>2'525'000.--</u>

La provision de Frs. 387'000.-- correspond aux crédits ou soldes de crédits suivants:

Préavis 31/76 - Centre protection civile Aubonne	18'000.--
40/76 - Chemin de la Combe	15'000.--
41/76 - Chemin de Trembley	30'000.--
42/76 - Aménagement des Fossés	150'000.--
43/76 - Chemin Fossés-Creux du Loup	7'000.--
45/76 - Ruelle du Carroz	7'000.--
50/77 - Chemin de la Tuilière	70'000.--
55/77 - Pavillon scolaire 2 classes	10'000.--
60/77 - Chemin du Pélard	48'000.--
61/77 - Egouts Auberge	32'000.--
	<u>387'000.--</u>

6) Analyse des écarts par rapport au budget de trésorerie 76-78

Nous avons renoncé cette année à une comparaison précise comme nous le faisons précédemment. En effet, nous avons prévu de refaire ce budget prochainement l'ancien n'étant plus actuel.

On peut cependant dire que notre endettement (ou découvert final) au 31.12.77 se présente de la façon suivante:

Emprunts auprès de BCV/CFV/UBS (voir Passif bilan)	Frs.	1'994'561.55
moins: liquidités Caisse/CP/Banques (voir Actif bilan)	Frs.	6'923.17
	Net	Frs. 1'987'638.38

contre Frs. 1'282'868.89 au 31.12.76 et Frs. 4'415'000.-- (et non Frs. 4'615'000.-- comme mentionné par erreur) au budget de trésorerie. L'écart de Frs. 2'172'131.11 constaté l'année dernière par rapport à ce budget subsiste et s'est quelque peu aggravé. Les explications fournies à fin 1976 restent donc valables et peuvent se résumer comme suit:

- décalage dans le temps des grands travaux auquel est venu s'ajouter en 1977 un meilleur produit des impôts et droit de mutation.

7) Remarques générales

L'exercice 1977 boucle par un résultat très satisfaisant puisqu'à part les grands travaux d'infrastructure qui ont fait l'objet d'amortissements, nous avons pu compléter celui du collège et en commencer un sur l'auberge.

Les recettes fiscales n'ont fort heureusement pas été trop touchées par les effets de la récession et la reprise locale dans la construction nous a valu d'encaisser des gains immobiliers supplémentaires ainsi que diverses taxes de raccordement. Les droits de mutations ont enfin produit une rentrée au-dessus de la moyenne.

Malgré un endettement d'environ Frs. ^{2.000.000.-} ~~200'000.--~~ la situation financière de notre Commune reste très saine et nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir pu jusqu'à présent respecter l'objectif que nous nous étions fixé à savoir: endettement aussi bas que possible.

La Municipalité et son Boursier restent bien entendu à disposition pour tout complément d'information au sujet des comptes 1977.

8) Conclusion

Sur la base de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdemoiselles, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le présent préavis no 7/78

lu le rapport de la Commission de gestion

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

./.

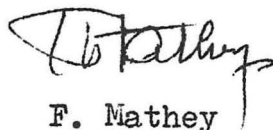
d é c i d e

- 1/ d'adopter les comptes de la Bourse Communale pour l'exercice 1977 tel qu'ils ont été présentés,
- 2/ d'en donner décharge au Boursier Communal avec remerciements de la Municipalité pour l'excellence de son travail et sa collaboration active,
- 3/ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion au cours de l'exercice 1977


Ainsi délibéré par la Municipalité lors de sa séance du 16 mai 1978 pour être soumis au Conseil Communal de Frangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


F. Mathey

La Secrétaire


L. Blanchoud